

## SÉANCE DU 07 juillet 2020

Vu le code général de collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt, le mardi 07 juillet 2020 à 19 heures 30 minutes, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BAGUET, maire.

**PRÉSENTS** : Mme Sophie FOUCAULT, M. Philippe PICQUE, Mme Pascaline HAMONIER, M. Frédéric LANGLOIS, Mme Annick DUPONT, Mme Noémie BERTHE, M. Didier DAUBOIN, Mme Catherine GAMICHON-NOËL, M. Patrick LAURENT, Mme Dorothee GARNIER, M. Patrice CAUDRON, M. Sylvain CUYER, Mme Murielle CAILLEUX, M. Cédric DEMARCY.

Formant la majorité des membres en exercice,

Mme Pascaline HAMONIER a été désignée comme secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de séance du 15 juin 2020.

Une erreur page 1 concernant le délégué de la MFR : Monsieur Patrick LAURENT au lieu de Monsieur Patrice CAUDRON

Page 4 Mme Murielle CAILLEUX demande de changer le terme « femme de ménage » par « agent d'entretien ».

### **BUDGET 2020**

**M14** : Monsieur le maire présente le budget primitif 2020 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la manière suivante :

- section fonctionnement	966 358.00
- section investissement	1 108 226.00

Le conseil municipal après délibération vote à l'unanimité pour le budget présenté.

Monsieur Sylvain CUYER précise que ce budget est particulier car il ne reste que 6 mois de travail.

**M49 assainissement** : Monsieur le maire présente le budget 2020 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la manière suivante :

- section fonctionnement	472 908.00
- section investissement	472 794.00

Le conseil municipal après délibération vote à l'unanimité pour le budget présenté.

**Station-service** : Monsieur le maire présente le budget 2020 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la manière suivante :

- section fonctionnement	1 208 410.00
- section investissement	68 179.00

Le conseil municipal après délibération vote à l'unanimité pour le budget présenté.

**Lotissement** : Monsieur le maire présente le budget 2020 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la manière suivante :

- section fonctionnement	616 534.00
--------------------------	------------

- section investissement 1 242 012.00

Le conseil municipal après délibération vote à l'unanimité pour le budget présenté.

## **TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020**

Monsieur le maire présente les taux d'imposition des taxes directes locales 2020.

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité le maintien sans augmentation des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020 de la façon suivante :

- Taxe foncière (bâti) : 20.54 %
- Taxe foncière (non bâti) : 27.63 %
- CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) : 11.93 %

Ce qui donne un produit fiscal de 180.898,00 €

Le taux communal reste inchangé depuis plusieurs années.

## **SUBVENTIONS 2020**

Monsieur le maire présente les demandes de subventions des différentes associations, le Conseil Municipal, après délibération décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2020 :

LES ECHIQUIERS SONGEONS /ESCAMES	250.00 €
SONGEONS SPORT NATURE	500.00 €
EMION	750.00 €
EMION – Concert journée du patrimoine	300.00 €
LES BOUTS D CHOU	200.00 €
CTE OISE LIGUE CONTRE LE CANCER	100.00 €
LA CONNAISSANCE DES CALVAIRES	20.00 €
APEI BEAUVAIS ET SA REGION	120.00 €
REVES DE GOSSES- participation Noël	169.00 €
REVES DE GOSSES	200.00 €
LE THERAIN DES ARTS	200.00 €
CLUB SOLEIL D AUTOMNE	450.00 €
FOYER SOCIO EDUCATIF / COLLEGE	100.00 €
ASSO SPORTIVE / COLLEGE	100.00 €
COMITE DES FETES / TICKETS	350.00 €
COMITE DES FETES	6 000.00 €
ASSOCIATION DE PECHE	100.00 €
FOYER RURAL	2 000.00 €
UMRAC	150.00 €
SPORTING CLUB SONGEONS	3 000.00 €
ASSOCIATION FAMILIALE	1 500.00 €
INSTANCE LOCALE DE GERONTOLOGIE	500.00 €
SECOURS CATHOLIQUE	200.00 €
LA CLIQUE SONGEONNAISE	300.00 €
MISS CANTON GRANDVILLIERS	300.00 €
DIVERS	<u>1 641.00 €</u>
<b>TOTAL</b>	<b>19 500.00 €</b>

Pour le versement de la subvention, chaque association devra présenter un compte de résultat de l'année précédente et un budget prévisionnel de l'année 2020. A la demande du trésorier payeur un relevé d'identité bancaire est demandé à chaque association pour effectuer le versement.

## **PROLONGATION CONTRAT VEOLIA – Avenant au cahier des charges pour l'exploitation par affermage du service d'assainissement collectif**

Monsieur le maire fait part au Conseil Municipal du projet de prolongation de 6 mois du contrat de délégation du service public d'assainissement collectif de la commune de Songeons par la Société VEOLIA. La fin du contrat étant proche (30/11/2020), l'avenant de prolongation de 6 mois (jusqu'au 31/05/2021) permettra d'effectuer les démarches nécessaires en vue du nouveau contrat.

Le conseil municipal après délibération donne son accord à l'unanimité pour que Monsieur le maire signe tous les documents se rapportant à l'avenant.

## **RAPPORT ANNUEL 2019 VEOLIA**

Monsieur le maire présente le rapport annuel de VEOLIA qui permet d'accéder aux informations relatives à la gestion du service de l'eau ou de l'assainissement de l'année 2019.

Chiffres clés :

- nombre d'habitants desservis :	1142
- nombre d'abonnés (clients) :	551
- nombre d'installations de dépollution :	1
- Capacité de dépollution (EH- Equivalent Habitant) :	1500
- longueur de réseau :	7 km
- volume traité :	44 191 m <sup>3</sup>

Essentiel de l'année 2019 :

- Entretien sur le système de collecte par le curage réseaux – 575ml
- renouvellement de la bache de boue à la station d'épuration :

Des évolutions législatives et réglementaires majeures portant sur le retour au sol des boues d'épuration ont marqué le début de l'année 2020. A la suite du COVID 19, le gouvernement a suspendu l'épandage des boues produites par les stations d'épuration n'ayant pas fait l'objet d'une étape de traitement ayant garanti leur complète hygiénisation.

## **REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – RODP**

Monsieur le Maire expose que la Redevance d'Occupation du Domaine Public de la commune par des ouvrages de transport et de distribution d'électricité n'a pas été actualisé depuis le décret 56-151 du 27 janvier 1956.

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du montant de la redevance pour l'année 2020 qui sera de 212 euros.

Le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de transport et de distribution d'électricité et fixe le plafond de cette redevance à deux cent douze euros pour l'année 2020.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que le bar des Halles a fait une demande pour installer des tables et chaises sous la halle le vendredi, le samedi et le dimanche.

Cette demande pour une durée de 3 mois est faite à la suite des évènements de la crise sanitaire, l'établissement ayant dû être fermé pendant toute la période de confinement.

Le conseil municipal donne son accord.

Le Ciné Rural rappelle la nécessité pour chaque commune adhérente à l'association de désigner un titulaire et un suppléant.

Monsieur le maire propose Madame Michèle CHATILLON en titulaire et Monsieur Jean-Claude BAGUET en suppléant.

Dans le cadre du renouvellement de réseau Haute-Tension, Monsieur le maire informe le conseil municipal que le transformateur rue d'Hémécourt va être détruit. L'entreprise en implantera un premier sur un terrain privé et un deuxième, route de Dieppe sur le parking en face de centre de contrôle technique automobile.

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il a rencontré « Le Bonhomme Picard » pour une proposition de mettre la commune de Songeons à la une dans son journal. Une publication d'une à quatre pages centrales, est appelée « opération Patrimoine », celle-ci remplacera le bulletin municipal de la rentrée.

Monsieur le maire fait part du courrier de Madame FESSIER, thérapeute psycho-corporel, praticienne souffle voix, qui suite à la crise du COVID 19, demande l'autorisation d'installer une yourte sur son terrain afin de répondre à sa clientèle en attendant de réhabiliter leur grange. Le conseil municipal donne son accord.

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'à la suite de la mise en place du parcours patrimoine, la CCPV demande l'implantation d'un panneau reprenant le plan du parcours. Il avait été décidé, en septembre 2018, de l'implanter sur l'espace enherbé devant l'église de Songeons.

Le conseil municipal demande des informations sur la taille du panneau au vu de son implantation.

Monsieur le maire informe le conseil municipal du courrier de Monsieur et Madame Jean-Claude DUPUIS qui félicite l'élection de la nouvelle équipe et le courrier de Madame YVETOT qui a découvert l'aire de camping-car grâce à l'application « Park 4 night » et remercie la commune de cette belle réalisation.

Monsieur le maire rappelle le programme du 14 juillet :

- 12 h 00 - rassemblement devant la mairie
- 12 h 15 - monument aux morts
- 12 h 30 - pot de l'amitié.

Monsieur le maire indique que pour le moment Monsieur le Préfet de l'Oise n'a pas donné son accord pour la fête foraine de fin août.

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la commission de travaux se réunira le 17 juillet prochain à 14 heures concernant les travaux de trottoirs de la place du Franc-marché.

Monsieur Philippe PICQUE indique que la commission « chemins » s'est réunie le jeudi 2 juillet dernier avec Monsieur Robert MABILLOTTE et que certains chemins sont à améliorer.

Monsieur Philippe PICQUE remercie les différentes personnes de Songeons et des hameaux qui entretiennent les massifs ou certains monuments.

Monsieur Philippe PICQUE propose de faire un jury avec des personnes de l'extérieur afin de récompenser les habitants lors du concours des maisons fleuries.

Monsieur Philippe PICQUE informe que la commission « cimetière » se réunira avec Sylvie VAIN, secrétaire de mairie, le jeudi 9 juillet à 15h30.

Madame Sophie FOUCAULT rappelle que l'installation du Conseil Communautaire aura lieu le vendredi 10 juillet à 18h30 à Feuquières et informe le conseil municipal qu'une réunion aura lieu à la mairie de Songeons le mercredi 8 juillet à 18h30 avec les maires de l'ancien canton de Songeons et Madame Fabienne CUVELIER.

Monsieur Cédric DEMARCY informe le conseil municipal que la commission « santé » se réunira le 21/08/2020.

Monsieur Cédric DEMARCY demande d'ajouter sur les convocations du Conseil municipal le point « Commission ».

Monsieur Patrick LAURENT informe le conseil municipal que le jeudi 2 juillet avait lieu l'inauguration du parcours du patrimoine organisée par la Communauté de Commune de la Picardie Verte.

Madame Dorothee GARNIER informe le conseil municipal que la commission « salle des associations » se réunira le 27 juillet 2020 à 17h30.

Madame Noémie BERTHE signale la présence d'une pierre devant chez elle. Celle-ci doit être remplacée par l'entreprise qui effectue les travaux dans la rue.

Monsieur Didier DAUBOIN signale que l'organisation sur rendez-vous de la déchetterie n'est pas la meilleure chose. Il demande de remonter l'information à la CCPV afin de voir si les horaires ne pourraient revenir comme avant la crise sanitaire.

Monsieur Patrice CAUDRON signale que les passages piétons, pour une grande partie, sont situés au niveau des stops. Cela est gênant pour la circulation des piétons.

Monsieur Patrice CAUDRON indique que le parking derrière les HLM, route de Morvillers, est très peu utilisé du fait que sous la voute du bâtiment il y a un panneau « propriété privée ».

Monsieur Frédéric LANGLOIS informe le conseil municipal que la commission « entretien des bâtiments » se rendra le :

- 20 juillet 2020 au service technique, les deux écoles et la cantine
- 07 septembre 2020 à la bibliothèque, façade de la mairie et presbytère
- 21 septembre 2020 au local route de Dieppe, local du Comité des fêtes et poche de boues

Monsieur Frédéric LANGLOIS informe que les travaux sanitaires et de plomberie, aux vestiaires du terrain de foot commenceront en septembre. Des travaux sont également prévus à la salle des associations, à partir du jeudi 9 juillet.

Monsieur Frédéric LANGLOIS demande à la commission « fleurissement » de voir les massifs pendant l'été pour envisager des améliorations.

Madame Pascaline HAMONIER informe le conseil municipal que les effectifs sont en augmentation à l'école primaire pour la rentrée de septembre 2020 et rappelle le départ en retraite de Monsieur GOIS qui a eu lieu le vendredi 4 juillet.

Madame Pascaline HAMONIER indique qu'un habitant de Songeons lui a signalé que le carrefour rue du Grand Fossé, route de Morvillers est dangereux. Les voitures venant de Morvillers roulent vite et ne marquent pas la priorité à droite.

Monsieur Philippe PICQUE exprime son inquiétude face à l'ouverture du bureau de poste, en effet ce dernier n'est ouvert que le matin du mardi au vendredi. Cela pourrait donc faire craindre d'une éventuelle fermeture. Le conseil municipal décide de contacter La Poste.

Fin de la séance à 23 heures 20  
Prochaine séance le 25 Août 2020.